

Du sur-mesure pour le sauvetage et la sécurité



Ce système en standard TETRAPOL a convaincu une vaste clientèle dans le monde entier. Ses fonctionnalités et caractéristiques techniques sont spécialement adaptées aux besoins des utilisateurs industriels et des professionnels de la sécurité et des transports. S-PRO fonctionne en mode chiffré de bout en bout offrant ainsi une sécurité maximale. Grâce à une sensibilité très élevée à la réception, le nombre de stations de base par rapport au territoire à couvrir reste relativement petit, ce qui permet de mieux maîtriser le volume global des investissements et le coût de l'exploitation.

Avec S-PRO de Siemens, plusieurs organisations peuvent se partager le même réseau. Celles-ci restent néanmoins, et par principe, maîtres de la gestion de leurs communications. Des composantes redondées et un mode dégradé multiniveau assurent une disponibilité élevée en permanence.



S-PRO – système radio numérique à ressources partagées



Global Network of Innovation

SIEMENS

Siemens Suisse SA
Civil and National Security
Freilagerstrasse 40
CH-8047 Zurich
Tél. +41 (0)58 558 4849
Fax +41 (0)58 558 3816
e-mail s-pro@siemens.ch
www.siemens.ch/s-pro

Pol Cant

information



60

Septembre 2005

Bulletin de la Police cantonale vaudoise

 **POLICE**
cantonale vaudoise

FIDUCIAIRE BERTHOUD

à votre service pour :

Votre comptabilité

Vos décomptes TVA

Votre déclaration d'impôt

Rue du village 28 - 1312 Eclépens

Tél. 021 / 866 13 34 - Fax 021 / 866 13 34

N° 60

Septembre 2005



Edito

La nécessité réaffirmée

Eclairage

Les photographes permanents de la gendarmerie

Portrait

Christopher, stagiaire de la couronne!

Enquête

L'audition des victimes mineures

Dossier

Bouchons vaudois et sirop d'érable

Événement

Identification des nouveaux-nés

Editeur

Association de la Revue de la Police cantonale vaudoise
Centre Blécherette, 1014 Lausanne

Rédacteur responsable

Jean-Christophe Sauterel

Responsable d'édition

Guy-Charles Monney

Rédacteurs

Jean-Luc Agassis, Pierre-André Délitroz, Vincent Delay,
Guy-Charles Monney, Jean-Philippe Narindal, Olivier Rochat,
Tony Maillard, Patrick Suhner, Christian Lovis,
Marie Reszler, Olivier Roux, Denis Froidevaux,
Fanny Guénat, Nicholas Margot

Photos

Charles Dagon, Mohammed Zouhri, Guy Vuffray,
Marie Reszler, Nicolas Spring, Jean-Bernard Sieber,
Ali Chakour, groupe des photographes permanents

Conception et réalisation

Tasmanie SA, Lausanne

Publicité

S.P.M. Swiss Public Magazines
Tél.: 021 641 13 60 - Fax: 021 641 13 10
E-Mail: spm.sarl@bluewin.ch

Photolithos et impression

IRL SA, Lausanne

© Police cantonale vaudoise.

Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.
Paraît 4 fois par an en 4000 exemplaires.
Tirage contrôlé par la REMF.

Revue distribuée gratuitement à tous les membres
des polices vaudoises, aux polices de Suisse,
aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales,
aux partenaires privés et à nos annonceurs.

www.police.vd.ch



Ministère public ou la nécessité réaffirmée

Au moment de l'hommage mérité à Jean-Marc SCHWENTER, quittant sa robe de Procureur général pour tenter de se convaincre que la retraite est une conquête resplendissante de l'humanité, et l'avènement de son successeur Eric COTTIER, je me plais à relever ici l'excellence des rapports liant la police au Ministère public. Présentée souvent ailleurs comme structurellement conflictuelle, cette relation bénéficie dans notre canton d'une grande confiance réciproque. En effet, le Ministère public a pour mission générale de veiller à l'application de la loi. A ce titre, il est un des piliers principaux de la définition et de la mise en œuvre de la politique pénale du canton et, dans ce cadre, entretient d'étroits contacts avec la police qui lui fournit une image de la réalité du terrain.

Dans le communiqué de presse annonçant sa nomination, quelques mots retiennent néanmoins mon attention: «Eric COTTIER (est) capable de porter le changement». Je ne sais au juste ce que le scripteur entendait par là, ni même supposer de quoi demain sera précisément fait; comme le dit le proverbe chinois: «Il est dangereux de faire des prévisions, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir». La question restant entière, elle me permet de vous livrer ici quelques réflexions générales sur le contexte unissant la société, la justice et la police.

Au début était donc l'ère moderne de la démocratie jugeant que le citoyen devait être partie prenante dans l'application de la loi et dans l'indication sereine aux juges de ce qui pouvait constituer la vérité. Il convenait donc de désigner pour cette tâche l'homme intègre et compétent et lui assurer – le combat fut lent et difficile – l'indépendance la plus essentielle.

Le procureur fut donc élevé au-dessus de la mêlée et son rôle reçut le privilège de l'héroïsme.

A l'inverse, il était – et il est encore – de bonne et louable précaution oratoire chez ceux qui ne l'aiment pas trop, d'envisager la fonction policière en termes de simple nécessité. Ajoutons qu'il est aussi de forte agréable courtoisie que de préciser qu'elle remplit sa mission à satisfaction.

Il est plus rare de lire ou d'entendre une approche en perspective, plaçant Ministère public et police dans le contexte social en permanente évolution. Par un souci permanent de retrouvailles avec son enfance, et durant des siècles, l'homme s'est plu à donner forme humaine aux états, aux institutions, leur prêtant systématiquement des sentiments souvent nobles et justes, ceci parallèlement à un profond respect pour celles et ceux qui les servaient. Puis vint la société de l'information et avec elle un miroir implacable, même si parfois déformé. Alors, dans une délectation cynique, furent décrits les fautes et les ratés, les banqueroutes et les faillites, les corruptions et les magouilles; vaste «black jack» dans lequel le perdant est désigné d'avance. La confiance

du bon peuple en prit un sérieux coup, provoquant dans les veines de nos sociétés avancées d'étranges phlébites et, notamment, un «judiciarisme» propre à étouffer le système tout entier. Ainsi, il y a quelques jours, 24 Heures, le grand quotidien vaudois, n'annonçait-il pas une rentrée plus que chargée pour le Juge d'instruction cantonal ANTENEN? Cette escalade de la plainte risque fort d'aboutir à ce que Philippe MURAY* appelle une «carnavalisation du pénal» en citant en exemple la mégalomanie des tribunaux belges adoptant la notion juridique de compétence universelle dans laquelle s'engouffrent tous les agités du «porte-plainte». Puisse cet exemple ne pas se voir «Schengenisé» car sinon l'étouffement de la justice et de la police pourrait bien être définitif et nos policiers transformés en scribouillards à plein temps.

«Qui nous sauvera de la menace pénalomaniaque dont certains suggèrent qu'elle n'est qu'un épanouissement démocratique de doléance?»

Dieu, dont le sens de l'humour s'est un peu épuisé ces derniers temps, est sans doute trop occupé à d'autres trivialités.

Reste donc le Ministère public et, sous sa férule, le nouveau procureur général dont les tâches pourraient s'apparenter à une fonction de pré-fet judiciaire tentant de répondre aux attentes multiples et plurielles de la cité, dans un souci d'impartialité et d'objectivité. Ni juge, ni avocat, ni victime, ni inculpé; à la fois distant et proche de la police, à l'écoute des bruits de la rue tout en gardant sa distance.

La modernité de son rôle est évidente et le sera toujours davantage dans un siècle débordant de vitalité et de mutations essentielles.

A lui de nous dire les changements qu'il souhaitera opérer. Le défi est formidable et les auditeurs curieux.

Bienvenue Monsieur le Procureur général.

* Ecrivain français. On lui doit une quinzaine d'ouvrages et quelques trouvailles dont l'idée philosophique saisissante que la «fin du monde est derrière nous mais que c'est un secret».

Eric Lehmann
Commandant de la Police cantonale

Le projet SYNERSEC ou l'intelligence au service du contribuable

La réforme du paysage sécuritaire

Le paysage sécuritaire helvétique¹ est confronté aujourd'hui à trois nouveaux paramètres.

L'ampleur et la complexité des événements² impose de plus en plus fréquemment l'engagement combiné de différentes organisations. Il en découle un besoin croissant de compatibilité sur les plans de la doctrine d'engagement et des moyens techniques, utilisés par les différents acteurs.

La violence ne connaît plus de frontières. L'engagement des moyens de sécurité à l'intérieur des limites politiques³ engendre des problèmes de gestion insolubles. Un réexamen des secteurs de compétences et une meilleure coordination dans l'engagement des moyens s'avère inéluctable.

Les ressources exsangues de nos finances publiques ne permettent plus de financer l'ensemble de la sécurité intérieure et extérieure. L'exploitation systématique du potentiel d'économie disponible dans ces domaines s'avère incontournable.

La réorganisation du paysage sécuritaire représente une démarche consensuelle et exploratoire, destinée à adapter l'organisation et la conduite de la sécurité, ainsi que les moyens disponibles aux nouveaux paramètres. Elle doit permettre de positionner les différents acteurs, de manière pertinente, tout en optimisant les sphères de compétences. Finalement, ce projet doit dégager un potentiel d'économie substantiel, sans toucher à l'efficacité de l'appareil.

Le centre de formation du Chablais
La création de la sécurité militaire, dans le cadre de la réforme Armée XXI, a généré le besoin d'un centre de formation spécialisé dans le domaine des tâches policières. Cette infrastructure devrait couvrir les besoins pédagogiques de trois types de formations professionnelles⁴.

La police militaire territoriale assure les tâches de police usuelles, dans le cadre de l'armée, ainsi que dans les engagements à l'étranger. Elle est formée, déjà aujourd'hui, selon les programmes d'instruction des polices cantonales.

La police militaire mobile est spécialisée dans la protection des infrastructures et des personnes, en Suisse et à l'étranger. Ces professionnels bénéficient d'une formation poussée dans le domaine de la sécurité.

Les services spéciaux de la police militaire gèrent le problème du contre-espionnage, à l'intérieur de l'armée. Ce type d'activité nécessite, lui aussi, des infrastructures d'instruction spécialisées.

L'ancienne place d'armes de St-Maurice /Lavey a donc été transformée en centre de formation du Chablais. Il s'agit de profiter de la dernière tranche des travaux d'assainissement, prévus de longue date, pour transformer cette place d'infanterie



en un centre de formation sécuritaire moderne. Celui-ci devra offrir les infrastructures pédagogiques nécessaires à l'enseignement de domaines, tels que l'intervention policière, la police de proximité, la psychologie policière et l'éthique professionnelle.

Le site de St-Maurice offre des possibilités de formation, uniques en Suisse. En effet, dans un diamètre d'une dizaine de kilomètres, on trouve la plaine du Chablais et ses infrastructures urbaines, le campus de Savatan et le site de Dailly, avec ses possibilités d'instruction en montagne.

Le projet SYNERSEC

Les Cantons ont développé conjointement un concept de réforme de la formation policière helvétique. Celui-ci postule le remplacement des six écoles de polices cantonales ou communales de Suisse romande, par un centre unique de formation régional.

Ne trouvant pas d'infrastructure correspondant aux besoins d'un tel centre, la Police vaudoise s'est approchée des Forces terrestres, afin d'analyser les possibilités de collaboration. Une initiative qui s'inscrit dans la continuité des expériences positives, réalisées lors de la conférence du G8.

Le commandant des Forces terrestres a proposé aux Polices romandes, qui le désiraient, de partager les infrastructures du centre de formation du Chablais. En effet, les besoins romands en matière de formation policière civile et militaire ne justifient pas la construction de deux infrastructures. D'autre part, le centre de formation du Chablais offre encore des locaux disponibles et déjà financés par le citoyen.

Un projet SYNERSEC⁵ a donc été initié, dans le but d'exploiter toutes les synergies possibles, entre les partenaires concernés et ainsi d'optimiser les coûts d'investissement et d'exploitation de la formation policière civile et militaire.

Une convention de collaboration, entre les Forces terrestres et la Police cantonale vaudoise, a ainsi été signée. Elle repose sur l'échange de prestations, une possibilité méconnue mais, offerte par les textes en vigueur.

Cette initiative a ainsi permis de lancer, le 1^{er} mars, l'Académie de police du Chablais, qui regroupe, dans sa première version, les polices vaudoises⁶ et valaisannes.

Les avantages de la démarche:

- Le projet SYNERSEC offre à tous les partenaires concernés des avantages substantiels.

Avantages pour les polices:

- une infrastructure immédiatement disponible;
- concrétisation immédiate du nouveau concept de formation des policiers suisses;
- limitation des coûts d'exploitation et d'investissement.

Les photographes permanents de la gendarmerie

Une soixantaine de morts par année, des centaines de blessés graves qui ne retrouveront jamais leur mobilité d'antan, voici le résultat des accidents de la route, principal fléau de notre ère moderne. Plus effrayant encore, quand on sait que les victimes de ces drames n'ont pas de profil type. Chacun de nous et, même les conducteurs les plus respectueux des règles de la circulation, peuvent être à tout jamais, un jour, meurtris dans leur chair.



Cette situation humainement usuelle ne doit pas semer le trouble dans les esprits. Partie intégrante de la conduite du changement, elle représente une source d'impulsions, peut-être un peu désordonnées, mais indispensables à l'éclosion des concepts définitifs. Le temps des solutions simples est en effet révolu. L'avenir appartiendra à qui trouvera des compromis intelligents et globaux, susceptibles de gagner l'adhésion de la majorité des partenaires.

Le projet SYNERSEC dérange par ses aspects originaux et inédits, ainsi que par son rythme effréné. Il représente cependant une chance incontournable pour l'avenir du service public.

Denis Froidevaux

1. Police, armée, service du feu, protection civile, ambulances, sociétés de sécurité privées, etc.
2. Accidents, catastrophes naturelles ou industrielles, manifestations, etc.
3. Commune, Canton, Confédération, etc.
4. Ces formations sont équipées de l'uniforme olive
5. Synergies dans le domaine sécuritaire
6. A l'exception de quelques communes
7. Militarisation de la police, centralisation de la souveraineté cantonale, etc.

Avantages pour l'armée:

- exploitation rentabilisée des infrastructures;
- acquisition d'un savoir-faire police pour la formation;
- intégration de l'expérience policière dans la construction du centre de formation.

Avantages pour le citoyen contribuable:

- diminution substantielle des coûts de la formation policière;
- le contribuable ne doit pas repayer, sur le plan cantonal, des infrastructures déjà financées par l'impôt fédéral.

La peur du changement

L'ampleur du changement, auquel est confronté le paysage sécuritaire helvétique, est considérable. Les peurs qu'une telle mutation génèrent sont évidemment proportionnelles.

Il en découle un lot de résistances compréhensibles et normales pour ce genre de situation. Des slogans, plus spectaculaires que raisonnables, se déversent dans les médias⁷. Des conflits de personnes et d'intérêts régionaux rythment les débats.

Cette agitation tente d'accréditer l'impression que le changement n'est pas inéluctable et que de prétendues solutions miracles existeraient quelque part.



Pour déterminer avec précision les causes d'un accident et produire toutes les pièces indispensables à la justice, il faut des gendarmes, formés spécialement aux techniques d'investigation sur ce genre de constat. Accidents de la route et accidents ferroviaires, en passant par les accidents d'avion et de travail, la gendarmerie vaudoise possède 8 spécialistes qui interviennent sur l'ensemble du territoire cantonal.

Des gendarmes ordinaires

Le groupe technique de la gendarmerie vaudoise est rattaché à l'Unité de circulation. Elle est composée de deux brigades. Les hommes de cette cellule sont tous des volontaires. Bien entendu, il est primordial d'être intéressé par les affaires de la circulation et surtout d'avoir le cœur bien accroché. En effet, au-delà de l'aspect purement technique, il y a l'aspect émotionnel qui joue un rôle important. Un gendarme ordinaire

va, au cours de sa carrière, intervenir maintes fois sur des accidents sordides. Avec un peu de chance, il peut passer des mois, voire des années, sans être confronté directement à ce genre de drame. Il en va tout autrement pour le photographe permanent, lui, qui est exposé régulièrement à la mort d'êtres humains. Traverser un événement traumatique modifie à jamais le regard que porte le sujet face à lui-même, face au monde qui l'entoure, ainsi qu'à la vie en général. Pourtant, il n'est pas question de s'apitoyer sur l'accident, quel qu'il soit. Il y a tant de choses à régler sur les lieux d'une tragédie. Le spécialiste doit garder la tête froide et accomplir pleinement la mission pour laquelle il a été formé. Cette obligation de réussir permet au policier de se détacher de l'aspect émotionnel et d'utiliser toute son énergie pour s'acquitter de son devoir. De plus, l'expérience démontre que l'inactivité sur les

lieux d'un drame peut être destructrice, autant pour un gendarme que pour un badaud.

Formation du photographe permanent

Le gendarme qui choisit cette voie, le fait au prix d'un investissement personnel conséquent. Il doit rester performant dans l'utilisation de son matériel et prendre des responsabilités importantes, puisque sur les lieux d'un accident, même s'il travaille en collaboration étroite avec ses collègues, il est le seul à savoir manipuler des appareils sophistiqués. Il doit être à même de gérer tous les aspects techniques de l'intervention. Pas question de différer le constat au lendemain.

Le photographe permanent va, dans un premier temps, apprendre à maîtriser l'art de la photographie. Il devra rendre des clichés, exploitables dans des conditions météorologiques

souvent difficiles. Le gendarme sortira son appareil, quand la plupart des photographes le mettront à l'abri. Le brouillard, la pluie, la neige sont des ennemis bien connus des chasseurs d'images et, même en période estivale, les conditions deviennent souvent difficiles. En effet, la lumière à contre-jour, associée à une chaussée humide, donne un effet de miroir, complexe à maîtriser.

Mais le travail du photographe permanent ne s'arrête pas là, puisqu'il devra, au cours de sa formation, apprendre à utiliser un théodolite pour réaliser, à l'échelle, des plans d'accident. Comme pour les photos, le policier devra travailler sur le terrain sans délai, en faisant fi des conditions météorologiques. Cette besogne prend beaucoup de temps et c'est la raison pour laquelle certaines routes sont parfois fermées à la circulation, durant plusieurs heures. La configuration des lieux et le relevé

des traces étant terminés, les données enregistrées sont transférées sur un ordinateur afin d'y être exploitées, à l'aide d'un programme informatique spécifique (Autocad). Là, le spécialiste passera souvent plus de 30 heures à réaliser le déroulement de l'accident et ceci, dans ses moindres détails. Une fois ce labeur terminé, toutes les pièces produites seront transmises aux magistrats pour l'instruction de l'affaire.

Un matériel de haute technologie

En 1996, la Police cantonale a fait l'acquisition de la monophotogrammétrie qui est composée d'un théodolite, d'un prisme et de programmes de traitement des données et de dessin. Le système est le même que celui utilisé par les géomètres. Il permet d'établir des plans extrêmement précis. En complément, les juges demandent des cahiers de photos, leur démontrant la position d'arrêt des véhicules, les traces et les indices, la

configuration des lieux et tous les détails de l'accident. Pour ces clichés, la police cantonale possède des appareils photos numériques. Ces appareils sont performants et demandent de bonnes notions dans le domaine. Pour les clichés diurnes, la gendarmerie utilise la poudre de magnésium. L'éclairage produit par l'explosion est très efficace et depuis 1930, date de création des brigades de circulation, aucun système équivalent n'a été trouvé. Sa manipulation présente des risques réels de brûlures et la formation des collègues incombe à des personnes expérimentées. L'utilisation et la connaissance de tout ce matériel demande une formation spécifique d'environ trois mois. Elle est assurée par les photographes déjà en place. Il faut surtout une bonne dose de motivation pour s'impliquer dans l'apprentissage de toutes ces branches.

Des tâches diverses et variées

Le photographe permanent doit être polyvalent, car lorsqu'il n'intervient pas sur les accidents graves et mortels, il patrouille et peut être amené à se rendre sur toutes les interventions qu'un gendarme doit assurer.

Maîtrisant parfaitement des outils informatiques variés, tels que Photoshop, Power Point ou Visio, il est souvent mandaté pour réaliser des travaux divers tels que: des plans d'opérations ou présentations.

«A mon avis, vous ne pouvez pas dire que vous avez vu quelque chose à fond si vous n'en avez pas pris une photographie.»

Emile Zola

Christian Lovis





Christopher, stagiaire de la Couronne!

Sujet de sa Gracieuse Majesté, le sergent Christopher Fuller de la Metropolitan Police de Londres ou, si vous préférez, Scotland Yard, a effectué un stage dans notre canton, du 18 avril au 8 juillet 2005.

Il est ainsi le dernier en date à avoir pu bénéficier de la bourse de la Fondation Sir Arthur Conan Doyle qui permet des échanges de policiers entre la Met' et la Police cantonale vaudoise, et ceci, depuis la nuit des temps ou presque!

Christopher est né le 18 septembre 1968 près de Londres. Il est marié et père de 3 enfants.

Il a effectué son école de police dans le Kent en 1988 et, jusqu'à sa venue en Suisse, travaillait dans une brigade spécialisée dans la lutte contre les agressions de rue, dans le secteur de Camden.

Lors de son séjour, il passa quelques temps à la Police de Lausanne, à la Gendarmerie et à la Police de sûreté,

où il put se familiariser principalement avec les problèmes de la délinquance urbaine et avec ceux liés au trafic de produits stupéfiants.

Il fit également une visite à l'Académie de police de Savatan, à laquelle il fit don d'une tunique de policier britannique.

Grand sportif devant le CIO, Christopher, 5 jours après son arrivée à Lausanne, ville qu'il ne connaissait ni d'Eve, ni d'Adam, s'offrit le luxe d'effectuer un temps canon de 1 heure 23 minutes aux 20 kilomètres de Lausanne. Il participa aussi à quelques entraînements du Footing Club de Lausanne et fut également invité à participer au Triathlon des Polices suisses à Yverdon-les-Bains, le 26 juin. Et comme, il n'en n'était pas

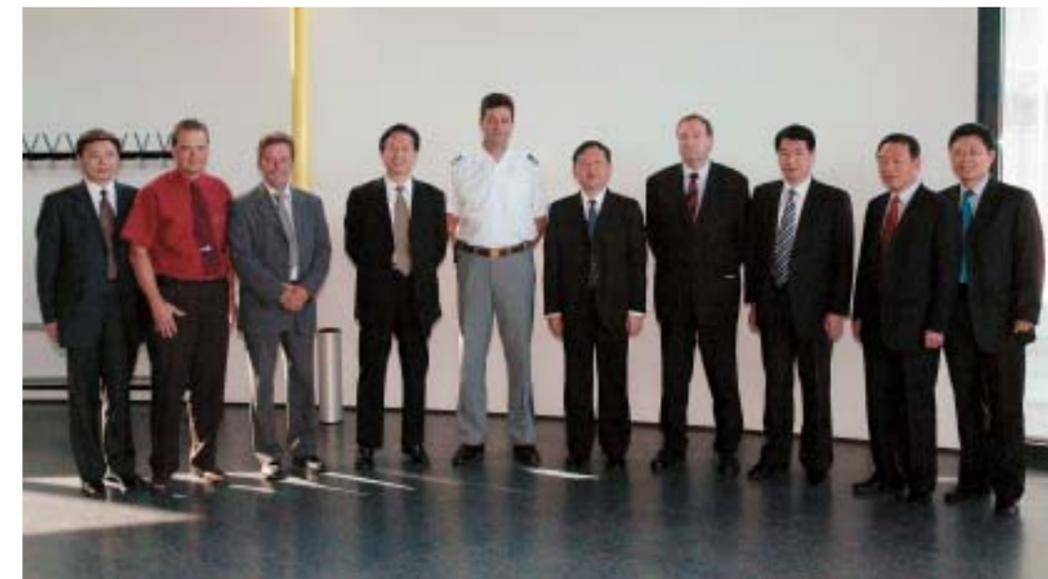
éloigné, il se rendit dans le Vaucluse pour escalader, à vélo, le Mont Ventoux! Rien que ça!

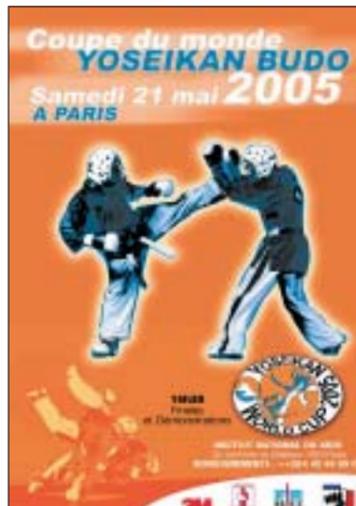
Depuis, Christopher a regagné Londres où nous souhaitons que son court stage parmi nous et les expériences vécues lui soient d'un grand profit pour la suite de sa carrière.

Jean-Luc Agassis



Le 10 août dernier, la Polcant recevait la visite d'un hôte de marque en la personne de M. Huang Ming, directeur général de la police de l'état chinois du Jiangsu. Cette province - capitale Nankin - compte 72 millions d'habitants, et possède des forces de l'ordre en proportion, à savoir environ 700 000 policiers! Ce voyage de 10 jours à travers l'Europe, principalement Suède et Suisse, visait à comparer les procédures policières. Dans l'échange, il est d'ailleurs apparu que la principale préoccupation de nos collègues chinois était la libre circulation des personnes dans l'espace Schengen. La Chine est en effet confrontée à une évolution similaire: la croissance économique de plus de 10% depuis deux décennies a permis l'émergence d'une classe moyenne à fort pouvoir d'achat avide de voyages. Dans un pays qui a longtemps exigé des laissez passer pour ses ressortissants voyageant sur son sol, l'évolution est de taille!





Un champion du monde à la polcant

Portrait

Cédric Porchet, 33 ans, 1 mètre 83 pour 76 kilos.



Fonction

Appointé au DARD depuis près d'un an et demi, après quelques années passées dans les Unités d'Intervention de Lausanne.

Entraînement au Yoseikan Budo

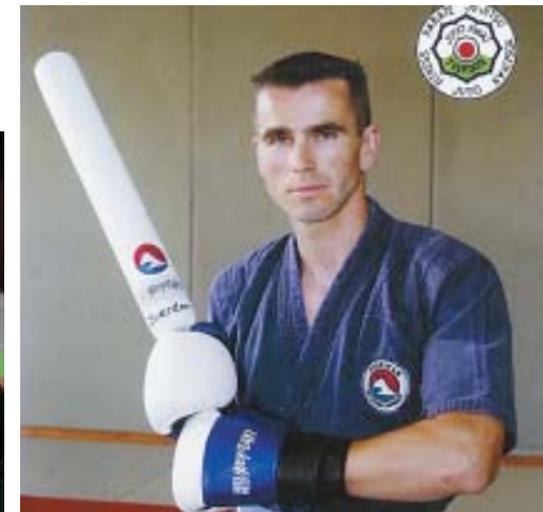
Deux fois par semaine de manière générale, avec une préparation plus intensive, à la veille des compétitions.

Passé et présent sportifs

Depuis déjà de nombreuses années, Cédric Porchet s'adonne aux arts martiaux. Après des débuts en Ninjitsu, il bifurque vers le Yoseikan Budo, sport japonais qu'il pratique depuis dix ans maintenant et dans lequel il excelle, puisqu'il vient de décrocher à Paris le titre de Champion du Monde, dans la catégorie des moins de 80 kilos.

Pour la petite histoire

Le Yoseikan Budo a été importé du Japon en Europe, par Maître Hiroo Mochizuki, dans les années 1950. Il s'inspire de plusieurs arts martiaux, même s'il se révèle unique en son genre. En effet, il emprunte différentes techniques telles que la projection et l'immobilisation au judo, les atémis au karaté et à la boxe ou les clefs au Ju-jitsu et les techniques de sabre au Ken-jitsu. Diverses armes sont également utilisées dans cet art martial très complet, comme les sabres, le couteau, les bâtons, les tonfas, les saïs et le nunchaku.



Rencontres

Les acteurs de cette discipline se défient, lors du Championnat du monde qui a lieu tous les deux ans, en alternance avec le Championnat d'Europe, mais aussi à l'occasion du Championnat suisse et du tournoi national qui eux, se déroulent chaque année. Les épreuves portent sur deux combats au minimum. Le premier est un combat d'arme (sabre court), même si l'emploi des poings, des pieds et des projections sont aussi comptabilisés; il dure 45 secondes par côté. Le deuxième combat se fait sans arme et dure 2 minutes au total. S'il y a alors égalité, un troisième combat oppose les deux concurrents, au cours duquel ils font usage, chacun à leur tour, du couteau contre pieds et poings. Si là encore, il y a égalité, on procède à la «mort subite»; on entend par là, que le premier qui fait une touche nette a gagné.

Arrêt sur image

Visuellement parlant, le Yoseikan Budo a tout d'un ballet d'armes, de sabres, de jambes ou de poings. Concrètement, ce sont des coups amortis par des jambières, casques, gants de boxe, plastron, coquille, protège-tibias et protège-pieds. Relevons toutefois qu'un K.O. peut arriver malgré ces protections et, que cela est autorisé dans les compétitions internationales.

Autres sports

Cédric Porchet, en sportif accompli, porte par ailleurs le maillot de l'équipe de football de la Grenade et fait partie du groupe des marcheurs de la gendarmerie vaudoise. Il s'entraîne aussi à la self-défense et au krav maga au sein du DARD. Du côté nautique, il s'adonne au ski et à la plongée, alors que sur la terre ferme, il skie, enfourche son vélo ou échange des balles de tennis.

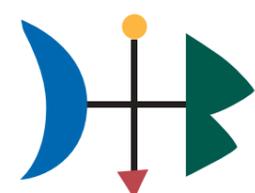
Autres découvertes

Comme il n'y a pas que le sport dans la vie, Cédric Porchet s'intéresse à l'Egypte ancienne qu'il se promet de visiter, à l'aviation qu'il pratique avec son père, lequel reconstruit actuellement l'avion du pionnier suisse René Grandjean. Il apprécie également les voyages et se penche sur la littérature, si le temps s'y prête.

Marie Reszler



A pied ou à vélo



CANTON DE VAUD REGION DU LEMAN

Office du Tourisme
du Canton de Vaud

Avenue d'Ouchy 60
case postale 164
1000 Lausanne 6

Tél + 41 (0) 21 613 26 26
Fax + 41 (0) 21 613 26 00

www.region-du-leman.ch
info@region-du-leman.ch

Bike Broye

Bike Broye propose une vingtaine d'itinéraires de cyclotourisme pour flirter avec l'histoire et la nature entre Vaud et Fribourg. Mis au point par cinq offices du tourisme, «Bike Broye» est un périple passionnant sur les traces des Celtes, des Romains, des Burgondes et des Savoyards. Convenant aux familles comme aux cyclistes chevronnés, les itinéraires emmènent les cyclistes sur des chemins de traverse qui longent forêts et lacs. Des forfaits avec des formules pour 2-3-4 ou 5 jours combinant la location de vélo, le logement et le transport des bagages sont proposés.

Renseignements

Office du Tourisme d'Avenches
Tél. +41 (0)26 676 99 22
www.avenches.ch

Plus de 70 itinéraires de randonnées online

Depuis le début de l'été, l'Office du Tourisme du Canton de Vaud propose aux amateurs de randonnées à vélo et à pied, via son site internet, plus de 70 itinéraires permettant à chacun de se plonger dans des ambiances diverses. Les marcheurs pourront parcourir un sentier longeant un ruisseau à l'ombre de la forêt, se balader à travers un parc fleuri ou entreprendre l'ascension de sommets vertigineux.

Chacun trouvera parmi les excursions proposées un itinéraire balisé qui le conduira, selon ses préférences, jus-

qu'à un restaurant panoramique, une cabane ou un lieu de pique-nique. En effet, grâce à ce programme, les randonneurs trouveront non seulement un descriptif complet du parcours avec la difficulté, la distance et le temps de marche, mais également une carte topographique avec les points d'intérêts tels que, par exemple: buvette de montagne, point de vue, arrêt de poste, et autres curiosités touristiques.

Le marcheur pourra ainsi choisir son style de ballade et aura la possibilité d'obtenir les coordonnées GPS du parcours et les télécharger sur Palm ou PocketPC. Il est également possible d'imprimer une carte détaillée format pdf. Ces services sont, par contre, payants. Vous pouvez retrouver les propositions de randonnée sur le site www.region-du-leman.ch en allant sur l'onglet loisirs puis randonnées.

Randonnées dans les gorges de Covatannaz

Une randonnée facile mais spectaculaire conduit les randonneurs de la gare de Sainte-Croix sur un chemin tout d'abord pittoresque, puis impressionnant à travers les gorges de Covatannaz. Ce parcours dure deux heures environ et convient très bien aux familles.

Renseignements

Balcon du Jura vaudois Tourisme
Tél. +41 (0)24 455 41 42
www.ste-croix.ch

Randonnées dans les gorges de l'Orbe

La randonnée dans les gorges de l'Orbe commence à Orbe et mène les promeneurs sur un sentier qui surplombe la rivière et qui offre des points de vue sur un véritable Colorado en miniature. Cette randonnée géologique de cinq heures environ et de difficulté moyenne conduit les randonneurs à Vallorbe à travers une nature riche et préservée.

Renseignements

Office du Tourisme d'Orbe
Tél. +41 (0)24 441 52 66
www.orbe.ch/tourisme

Les Sentiers gourmands

De mi-juin à mi-octobre, différents parcours, jalonnés de buvettes d'alpage et de restaurants de montagne, sont balisés dans les hauts de Montreux-Vevey et dans les Préalpes ce qui permet de découvrir les spécialités locales tout en se promenant. Ces établissements se font un plaisir de servir des mets typiques, sous forme de portions de dégustation, afin de ne pas s'alourdir durant les balades. Durée d'env. 2h30 à 4 heures. Prix: de CHF 22.- à CHF 46.- par personne.

Renseignements

Montreux-Vevey Tourisme
Tél. +41 (0)848 86 84 84
www.montreux-vevey.com



Circuit des fontaines

Le Vallon du Nozon, au pied du Jura vaudois, possède de nombreuses fontaines. L'association touristique de Romainmôtier invite les promeneurs à remonter le temps pas à pas vers le berceau calcaire de ces chefs-d'œuvres de pierre. Le rôle des fontaines était primordial aux siècles passés. Lieu de rencontre pour se ravitailler en eau potable, abreuvoir pour le bétail, bassin pour laver les légumes, faire la lessive et surtout réserve d'eau importante en cas d'incendie.

Dès 1825 et jusqu'en 1865, près de deux cents bassins ont été creusés dans la région du vallon du Nozon, dans le nord vaudois. La ballade permet de partir à la recherche de ces vestiges qui pour certains datent du 16ème siècle; le chemin balisé qui suit le flux de la rivière se brise en une cascade spectaculaire. Parmi les plus hautes cascades du canton, comme un immeuble de 5 étages, la chute du Dard est une halte privilégiée.

Deux circuits sont proposés, à savoir le petit circuit d'une durée d'1h40 et le grand circuit d'une durée de 2h30.

Renseignements

Association touristique de Romainmôtier et du Vallon du Nozon
Tél. +41 (0)24 453 14 65
www.romainmotier.ch

Canton de Vaud/Région du Léman Fêtes, Festivals et Evénements

02 au 04 septembre
BRADERIE D'AIGLE
www.braderie-aigle.ch

04 septembre
BISON FRANCO-SUISSE,
course cyclotouristique
Vallorbe www.vallorbe.ch

11 septembre
ROUTE GOURMANDE,
promenade gastronomique
Montreux-Vevey
www.montreux-vevey.com

17 au 24 septembre
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
ALPIN ET DE L'ENVIRONNEMENT
Les Diablerets www.fifad.ch

24 septembre
FÊTE DU VACHERIN MONT-D'OR
Vallée de Joux
www.myvalleedejoux.ch

24 septembre
LA NUIT DES MUSÉES
Lausanne www.lanuitdesmusees.ch

24 septembre
FÊTE DU RAISIN
Féchy www.rolle.ch

01 et 02 octobre
FESTIVAL TROTTINETTE,
festival pour les enfants
Aigle www.trottinette.ch

01 octobre
DÉSALPE
St-Cergue www.st-cergue.ch

01 octobre
SWISS BRITISH CAR MEETING,
réunion d'automobiles et
motocycles anglais
Morges www.british-cars.ch

30 septembre au 02 octobre
FÊTE DES VENDANGES
Lutry www.fetedesvendanges.ch

09 au 13 octobre
SEMAINE OLYMPIQUE,
initiations sportives gratuites
pour les enfants
Lausanne
www.olympic.org/semaineolympique

12 au 16 octobre
LAUSANNE UNDERGROUND FILM &
MUSIC FESTIVAL
www.luff.ch

15 au 23 octobre
LE BOIS QUI CHANTE,
fête du violon
Château-d'Oex
www.bois-qui-chante.ch

23 octobre
LAUSANNE MARATHON
www.lausanne-marathon.com

Making people successful in a digital world

www.adecco.ch



Aarau
Basel
Bellinzona
Bern
Biel
Biel/Bienne
Bulle
Carouge
Châssis
Chor
Delémont
Dietikon
Frauenfeld
Fribourg
Genève
Genève-Aéroport
La Chaux-de-Fonds
Lausanne
Le Locle
Liestal

Lucerne
Lugano
Luzern
Martigny
Meyrin
Monthey
Morges
Muri
Neuchâtel
Nyon
Orléans
Olten
Payerne
Porrentruy
Rapperswil
Schaffhausen
Sion
Solothurn
St. Gallen
Thun
Tramelan
Vevey
Yverdon
Yverdon-les-Bains
Zug
Zürich
Zürich-Aéroport

Adecco

Hôtel-restaurant du **Marchairuz**

Le plaisir gourmand...
...et l'esprit de famille

- Mets traditionnels au fromage
- Viandes sur pierre du Jura
- Pizza, pâtes, roestis campagnards
- La potée aux champignons
- Fondue Bacchus à gogo CHF 35 p.p. (min 2 pers.) et sur commande
- Chambres et dortoirs
- Ouvert 7/7 jours

Rossana et Patrick Reymond
Case postale 25
CH - 1348 Le Brassus

Tél. : 021 / 845 25 30 - Fax : 021 / 845 25 31

Site Internet : www.hotel-marchairuz.ch
E-mail : info@hotel-marchairuz.ch

Perles du 117

Appel d'un futur papa

Sa femme est en train d'accoucher dans la voiture...

- Je vous appelle, là, ma femme est en train d'accoucher dans la voiture...!

- Votre femme accouche dans la voiture! Mais dites-nous, où êtes-vous, Monsieur?

- Chuis à Ste-Croix...mais c'est pas l'problème. Dites, j'ai un problème de natel, là, y'm'dit comme ça, problème de réseau.

- Oui, mais ici, vous êtes à la police. Il vous faut contacter votre opérateur...

- Non...mais j'entends bien, mais dites voir...(coupure de réseau)... parce que là, j'essaie d'appeler une ambulance, et j'y arrive pas!

- Votre femme est sur le point d'accoucher?

- Oui, mais bon, on a l'temps, tout d'même!

- Où êtes-vous? Je vais vous envoyer une ambulance...

- Non, non, avec sa sœur, j'veus dit! Ah, mais ça va bien, main'nant!

A la centrale 144, intervenant dans la conversation, Brigitte demande:

- Mais qui a coupé le cordon? Vous, monsieur?

- Ouais ouais, chuis berger! Vous savez, ça me connaît! J'fais ça tout le temps avec les br'bis!

S'adressant de nouveau au caporal, notre heureux papa lui demande:

- Dites 'ouar, main'nant, c'est quoi vot' nom à vous?

- Moi, c'est Nicolas!

- Eh bin voilà, on va l'appeler Nicolas. Mais je voulais vous remercier. Vous savez, j'ai bien vu passer l'ambulance, mais ils m'ont pas vu...

Un appel que ni Brigitte ni Nicolas n'oublieront de sitôt!

Qu'est-ce qui coûte le moins cher?

L'affaire se passe en décembre 2004 à Lausanne. Un homme constate que le DVD qu'il vient d'acquérir est rayé. Il se trouve que la maison Fust refuse d'en faire l'échange. Solution au problème : exiger l'aide d'une patrouille! Alors qu'est-ce qui coûte le moins cher? Racheter un DVD ou régler les frais de déplacement d'une patrouille?

Office de service de gériatrie?

Une femme, tout en délicatesse, appelle le 117 et précise:

- Mon mari a chié partout, il faut venir le chercher! C'est à se demander si la police ne fait pas office de service gériatrique ou de pension pour alcoolique en mal d'incontinence?

Marie Reszler
Olivier Roux

FOXFLY
ACTION LIGHTING SYSTEMS

Serre-tête ajustable
Faisceau de 20m x 180m
Autonomie de 5 à 7 h (4 piles AA1.5v)
Waterproof, résiste aux chocs
Température max:260°C

Existe en versions:

- Extérieur et sports (Support vélo en option)
- Industriel
- Médical
- Equipes de sauvetage et patrouilles

Distribué par

Momentum
Innovative Technology in motion!

contact@it-momentum.ch

Tél.: 021 711 05 55
Fax: 021 711 05 59



S'ensuit la description, assez confuse... puis, nouvelle coupure de réseau et perte du client!

Finalement, une heure plus tard, repêchage de l'appel. Il s'avère que la dame a accouché, avec l'aide de son mari!

Inquiet, notre caporal cherche à en savoir plus:

- Elle a accouché? Et comment cela s'est-il passé? Comment va l'enfant?

- Oh, tout va bien, tout va bien...

- Mais maintenant, où est votre femme? A l'hôpital?

- Non, je l'ai laissée chez sa sœur...

- Toute seule...? (sous-entendu, dans l'esprit de notre caporal, sans aide médicale)



Orlati
Démolition - Terrassement
Génie civil - Forages - Sciages
Renforcement de structures

Rue du centre 80 - CH - 1025 St-Sulpice
Tél. 0848 767 767 - Fax 0848 767 768
Ch. de la Versouse 7-9 - CH - 1219 Aire
Tél. 0848 880 848 - Fax 0848 880 849



L'audition des victimes mineures

Chaque brigade a sa spécificité et celle de la BMM (Brigade Mineurs, Moeurs) est, sans nul doute, l'audition des victimes. Comment aborder avec tact un homme, une femme ou un enfant meurtri dans sa chair, tout en répondant aux exigences du juge, de l'enquête et de la LAVI (Loi fédérale sur l'Aide aux Victimes d'Infractions)? A quel moment le policier peut-il se permettre de mettre en doute la parole de la victime? Des problématiques que seule une formation adéquate pouvait nous permettre d'appréhender.

Suite à notre demande, l'IPA Gaudard a donc mis sur pied 3 jours de formation continue, ayant pour titre «L'audition des victimes mineures», à laquelle ont participé 9 inspecteurs de la BMM et 5 inspecteurs de la BJM, du 21 au 23 juin 2005.

C'est Thierry Terraube qui fut notre guide à travers ce voyage initiatique, secondé par Nathalie Poletti, psychologue à la Police cantonale. M. TERRAUBE est commandant de police, chef du département études et formation du Centre National d'Etudes et de Formation de la police nationale française (CNEF). Aupara-

vant, il a travaillé 18 ans dans un groupe judiciaire, au sein de la direction de la sécurité publique.

Le CNEF est situé à Gif s/ Yvette, près de Paris, sur le complexe de l'Université d'Orsay. Il s'agit d'un centre de formation continue, où se déroulent des stages spécifiques et des journées partenariales (Justice, santé, éducation nationale, chercheurs). Les thèmes abordés sont fondés sur l'analyse des situations professionnelles rencontrées par les policiers. Les auditions de victimes, le terrorisme, la gestion des foules, les interventions dans les débits de boissons, le témoignage en Cour d'assises sont des exemples de stages conçus et animés au CNEF.

Durant ces trois journées, Mme Poletti s'est donc chargée de l'aspect théorique, en nous parlant du développement de l'intelligence et de l'acquisition du langage, de la notion du temps ainsi que de la problématique du

mensonge chez l'enfant. Ce fut l'occasion pour M. Terraube, intarissable et passionné, de rebondir sur certains sujets et d'apporter sa vision d'homme de terrain.

Il nous a également été possible de visionner ensemble nos propres auditions vidéos et d'en faire la critique, ce qui fut particulièrement enrichissant. Ne dit-on pas d'ailleurs que c'est à travers nos erreurs que nous progressons?

Nous nous sommes également longuement penchés sur la conception de la salle d'audition vidéo. De cette

réflexion, il en ressortit que la présence d'une régie munie d'un miroir sans tain, derrière lequel se trouvent un deuxième policier et un psychologue LAVI, était indispensable afin de permettre à la victime de se sentir le plus à l'aise possible et, à l'enquêteur, d'avoir un soutien nécessaire lors de cet exercice difficile. Espérons que la mise en place d'un tel dispositif verra bientôt le jour au Centre de la Blécherette!

En guise de conclusion, ces trois jours permirent à chacun d'entre nous, d'appréhender, de façon concrète et positive, la problématique de

l'audition des victimes, d'en saisir les enjeux majeurs et surtout, de prendre conscience des attitudes et des paroles à éviter.

S'il est une phrase à retenir, c'est celle empruntée à nos amis canadiens et reprise par M. Terraube à maintes reprises, pour dire avec quel tact et quelle prudence, l'audition de victimes doit être menée:

«Redire, c'est revivre, c'est refaire.»

Fanny Guénat



Salle d'audition vidéo LAVI



Bouchons vaudois et sirop d'érable

Dès sa création, l'ACADÉMIE DE POLICE a placé au centre de ses préoccupations la servitude de dispenser une formation de la meilleure qualité possible, associant l'acquisition du savoir, du savoir-faire et du savoir-être, le tout s'inscrivant dans la perspective du brevet fédéral de policier.

A cet effet, trois chantiers majeurs ont été lancés en 2003, à savoir:

- Compléter et mettre en place des infrastructures permanentes, permettant la réalisation d'une formation privilégiant l'acquisition du savoir-faire, des compétences sociales et relationnelles, indispensables à l'exercice du métier de policier, dans une société en constante mutation. Il s'agit, en résumé, de développer des compétences et non seulement d'acquérir des connaissances.
- Introduire la gestion par la qualité, tant au niveau de la formation que du management général.
- Elaborer une politique de communication transparente, ouverte, dynamique et rechercher les partenariats avec les organisations policières ou para-policières suisses et étrangères.

C'est sur ce troisième chantier, que je souhaite, en qualité de co-directeur, m'arrêter quelques instants.

Au travers de cette volonté d'ouverture à l'extérieur, nous avons élaboré les bases d'un partenariat avec plusieurs organisations policières ou corps de police, tels que la future école de Suisse centrale localisée à Hitzkirch, l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), les différentes polices cantonales en Suisse, l'Université de Lausanne ou encore la police nationale du Québec et l'École nationale de police du Québec.

C'est ainsi qu'au cours des derniers mois, nous avons accueilli, à deux reprises, des cadres supérieurs de la sûreté de Québec et je me suis rendu moi-même, à la mi-juillet, au Québec.

Ce déplacement avait trois objectifs, soit:

- Etablir les contacts personnels entre la Direction de l'Académie et celle de la police nationale du Québec et de Montréal, ainsi qu'avec la Direction de l'École de police du Québec;
- Procéder à une première visite des installations de la dite école;
- Identifier les points de croisement, susceptibles de déborder vers des partenariats.



Les deux premiers objectifs ont été atteints, puisque j'ai eu le privilège de rencontrer les responsables du plus haut niveau, tant au sein de l'école qu'à la police nationale du Québec et à la police de la ville de Montréal.

La visite de l'école m'a permis de confirmer ce que nous savions déjà, à savoir que, l'école de police du Québec, qui alimente un bassin de quelque 15'000 policiers, est une organisation à la pointe du progrès, tant du point de vue méthodologique, qu'en infrastructure et en organisation.

L'école nationale de police du Québec c'est en quelques données:

- une organisation intégrant environ 175 collaborateurs à plein temps.
- 450 aspirants formés chaque année, selon un modèle, différent du nôtre. Jugez plutôt! Le candidat arrive à l'école, ayant déjà suivi trois ans de «collège», une sorte de maturité en sécurité et en apprentissage des connaissances. Il entre à l'école de police pour une durée de 15 semaines, afin d'acquérir le savoir-faire.
- cette période est organisée sur le principe de l'internat. Le coût facturé, par élève, se monte à Fr. 15'000.-, soit environ Fr. 1'000.- la semaine.



L'aspirant suit cette formation sans forcément être sûr d'une garantie de l'emploi pour l'avenir. Il paie la formation de sa poche, en obtenant ultérieurement, selon le cas, une participation de son futur employeur.

La formation est essentiellement orientée autour de cette maxime: «Une compétence ne s'enseigne pas... elle s'acquiert».

De cette réalité, découle une instruction orientée essentiellement vers les aspects pratiques, et se structure en trois niveaux:

- Patrouille «gendarmerie», techniques d'interventions, comportement, usage de la force, etc;
- Investigations;
- Gestion, rapports écrits, etc;

L'école fonctionne comme un corps de police. Elle a sa propre centrale d'engagement, son réseau radio, son BRP, ses véhicules mises, son système informatique et ses propres postes de police. Par ce biais, l'élève est placé exactement dans les mêmes conditions que celles qui seront les siennes, lorsqu'il entrera dans son futur corps de police.

Les infrastructures mises à disposition ont nécessité un investissement de l'or-



dre de 75 mio de francs! Toutes les formations sont pratiquées, avec mise en situation réelle, à l'aide d'acteurs professionnels. Et cela se déroule à l'échelle 1:1, dans la ville jouxtant l'école.

Le personnel formateur œuvre trois à cinq ans au sein de l'école puis, il regagne son corps d'origine. Ce passage est considéré comme essentiel dans le cursus de celui qui souhaite progresser dans la hiérarchie.

Le financement de l'école est garanti par le prélèvement de 1% de la masse salariale des organisations policières québécoises.

Nos nombreux et fructueux contacts vont aboutir à une collaboration et des échanges accrus entre nos deux écoles, le tout fixé dans une convention qui sera signée d'ici la fin de l'année.

Cette école, avec celle de Catalogne que j'ai visitée à deux reprises, constituent des modèles dont nous devons nous inspirer.

Je demeure convaincu que les aspects développés chez ces partenaires potentiels représentent, pour certains d'entre eux, une source d'inspiration pour nous. Et c'est d'ailleurs le cas, dans le cadre de l'adaptation des in-



frastructures de l'Académie, comme dans la mise en place des futures structures.

Encore faudrait-il que nous atteignions une certaine masse critique, et que l'on admette que deux écoles pour un bassin de policiers de quelque 1600 policiers, pour ne prendre que Vaud, représentent un grave handicap pour l'évolution d'une formation aussi importante que nécessaire, tout en maîtrisant les coûts.

Il est évident que nous devons faire l'effort de raisonner ensemble, et non les uns contre les autres. Mais cela c'est l'autre dimension d'une qualité et d'une gestion efficaces.

Denis Froidevaux



L'affaire de la malle sanglante

Le 13 août 1889, non loin de Lyon, sur la route de Millery, le cantonnier Denis Coffy aperçoit, à travers les arbres, un paquet volumineux, jeté entre la chaussée et la voie du chemin de fer. Avec un voisin qu'il est allé chercher et, à l'aide d'un crochet en fer et d'une fourche, ils tentent d'harponner le ballot, mais ne parviennent qu'à le précipiter sur les rails. Les deux hommes descendent et poussent le colis hors du ballast. Il s'agit d'un sac d'étoffe grossière, doublé d'une toile cirée qui apparaît par endroits, à travers les trous faits par le harpon. L'odeur et les suintements se dégageant du sinistre objet ne laissent planer aucun doute sur le caractère macabre de cette découverte. Lorsqu'ils ouvrent le sac, ils aperçoivent une tête noire et gonflée, dont le crâne porte une plaie béante.



Le voisin, un paysan nommé Philippe, affirme que l'odeur nauséabonde avait déjà commencé à provenir du boqueteau vers le 5 août. On avait alors pensé à une charogne de chien. Après les constatations faites sur place, le corps est transporté à la Faculté de médecine de Lyon. En l'absence du professeur de médecine légale, Alexandre Lacassagne, c'est le Dr Paul Bernard, lui-même spécialiste de cette

discipline, qui pratique l'autopsie et ceci, le lendemain 14 août, à 8 heures du matin.

Il constate alors que le cadavre a été enfoncé la tête la première, ce qui contredit les observations faites par Denis Coffy. Le sac ôté, on voit que le corps est lui-même ligoté d'une façon assez complexe. Le signalement qu'en donne le Dr Bernard est le suivant: «Les articulations, en partie détachées, il est difficile de donner exactement la taille de cet individu. Il mesure environ 1,75 m. Son poids est approximativement de 75 kilogrammes et la largeur de ses épaules de 40 centimètres. Il paraît âgé de trente-cinq à quarante ans. Les cheveux sont noirs, bien fournis. Cet homme porte la barbe en collier. Elle est peu longue et clairsemée, de couleur châtain clair. Les moustaches paraissent à peine. Le cou ne présente rien de particulier, si ce n'est la trace des sillons laissés par les cordes qui fixaient la toile cirée autour du cou». On découvre, en outre, une double fracture du larynx. L'hypothèse, émise comme étant la plus probable par le Dr Bernard, conclut à une mort par strangulation.

Le 17 août 1889, sur la colline de Saint-Genis en Laval, qui domine la route de Lyon à Millery, un chercheur d'escargots trouve les débris d'une très grande malle brisée, qui répandent une odeur immonde. Le brigadier de gendarmerie mandaté empêche qu'on jette ou brûle ces morceaux et, au contraire, il les rassemble et les transmet au parquet de Lyon. Le lendemain, on trouve, non loin du même endroit, une clé qui s'adapte parfaitement à la serrure de la malle.

La malle porte une étiquette indiquant la gare expéditrice: Paris. Parmi les personnes signalées disparues à Paris, l'huissier Toussaint-Augustin Gouffé, d'un tempérament libertin, retient l'attention des enquêteurs. Le 26 juillet 1889, il avait quitté son étude et on était depuis, sans nouvelles de lui. Son signalement ne correspond pourtant pas exactement à celui du corps, tel que donné par le Dr Bernard: Gouffé est âgé de 48 ans, mais paraît plus jeune, ses cheveux sont châtain. Sa barbe d'un blond ardent, taillée en pointe, tire sur le roux et il a de longues moustaches. Le beau-frère de Gouffé, mandé à

Lyon, est catégorique: il ne reconnaît pas ce cadavre comme celui de l'huissier.

L'enquête piétine. Le 12 novembre 1889, le professeur Lacassagne est commis, pour procéder à un réexamen du corps trouvé à Millery et relever tous les signes ou caractères qui pourront permettre d'établir l'identité du cadavre. Or, le cadavre a été jeté dans une fosse commune et ne peut être retrouvé que grâce à la présence d'esprit du garçon de laboratoire Julien Carmail, qui, lui-même, avait pris l'initiative de marquer le cercueil avant l'inhumation. Lacassagne, qui aimait s'exprimer par aphorismes, disait souvent: «Une autopsie mal faite ne se recommence pas.» Il allait pourtant donner à ce principe un heureux démenti.

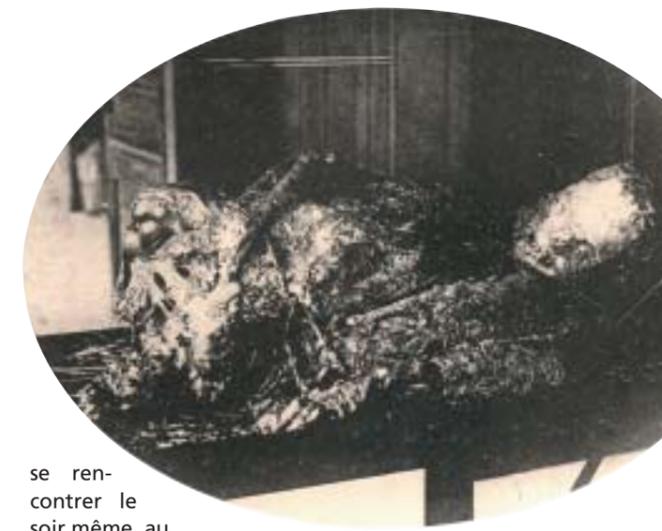
Cette opération, à laquelle assistaient, outre le procureur et les enquêteurs, les docteurs Paul Bernard et Etienne Rollet, devait se borner tout d'abord à isoler de la pourriture les parties encore intactes du corps: os, cartilages, poils. A l'aide de certains indices (soudure du sacrum et du coccyx, alvéoles dentaires, gingivite), le professeur Lacassagne parvint ensuite à estimer l'âge de la victime. Il lui donna environ cinquante ans. En appliquant les tables de calcul, mises au point justement par le Dr Rollet qui était présent, la taille de l'individu fut déterminée à partir de celle des os. Cette taille permit ensuite d'estimer le poids, en fonction de la corpulence estimée du cadavre. Point essentiel de l'expertise, la vraie couleur des cheveux du mort apparut en les nettoyant: ils étaient châtain moyen, comme ceux de Gouffé. D'autres indices vinrent permettre l'identification: suite à un accident, la jambe droite du corps présentait

une anomalie, consécutive à la diminution de force du membre lésé. Or, Gouffé avait eu une lésion au talon droit et souffrait d'une arthrose au genou droit. La première molaire droite manquait à la mâchoire du crâne, comme chez Gouffé. Enfin, il s'avéra que toutes les mensurations faites par Lacassagne et ses assistants concordaient avec celles de Gouffé.

Face à la similitude parfaite du signalement de Gouffé avec le cadavre de Millery, Lacassagne conclut à l'identification.

Pendant ce temps, en l'exposant publiquement à la morgue de Paris, les enquêteurs retrouvèrent l'origine de la malle. Une lettre, reçue de Londres, attesta qu'un nommé Michel Eyraud avait acheté une malle identique à Londres. La piste se dirigea alors vers Eyraud et sa maîtresse, Gabrielle Bompard, qui furent activement recherchés. Le 22 janvier 1890, Madame Bompard vint se présenter au préfet de police pour se disculper de l'accusation d'avoir assassiné Gouffé, avec force d'affabulations. En été 1890, Eyraud fut arrêté à Cuba, puis, extradé en France. La confrontation entre Gabrielle Bompard et Eyraud, le 10 juillet 1890, les conduisit aux aveux.

Rien n'avait été plus facile que d'attirer Gouffé dans un guet-apens. Depuis quelque temps, Eyraud, en vue du crime, avait fait croire aux gens de son milieu qu'il avait rompu avec Gabrielle Bompard et, que celle-ci était libre. La fille Bompard pouvait donc assigner un rendez-vous, sans exciter la défiance. Gabrielle se posta dans la rue, aborda le volage Gouffé, se fit désirer, lui accorda une promesse et, finalement, on convint de



se rencontrer le soir même, au 3 rue Tronson-Ducoudray. Eyraud et sa complice y avaient préparé, à l'intérieur d'une alcôve, un macabre dispositif, de sorte que le malheureux huissier fut pendu par Eyraud, au moyen d'un nœud coulant relié à une poulie, au moment même où il allait recevoir les faveurs de Gabrielle Bompard.

Michel Eyraud fut guillotiné le 4 février 1897. Quant à Gabrielle Bompard, elle fut condamnée à vingt ans de travaux forcés, ayant échappé à la peine capitale, au bénéfice d'une expertise psychiatrique et de doutes sur sa réelle volonté criminelle.

Toutefois, sans le prof Lacassagne, l'affaire de la malle sanglante, comme tant d'autres, serait restée, à jamais, un insondable mystère.

*Pour en savoir plus:
L'Affaire Gouffé, par Alexandre Lacassagne, Lyon 1891*

La Malle sanglante de Millery, par Edmond Locard, Paris 1934

Vincent Delay